Conseil départemental de la Somme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département de la Somme partenaire de la 3ème édition de la Journée nationale des aides à domicile

Amiens, le lundi 17 mars 2025

Ce lundi 17 mars 2025 marque la troisième édition de la Journée nationale des aides à domicile. Le Conseil départemental de la Somme s'associe pleinement à cette initiative pour rappeler son soutien aux professionnels et leur témoigner toute sa reconnaissance. Cette journée phare doit permettre de mettre en lumière le travail de plus de 4 000 aides à domicile qui interviennent auprès des Samariens âgés ou en situation de handicap, au sein de 56 services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) ou en emploi direct.

Un maillon essentiel de la vie quotidienne des plus fragiles

Pour concrétiser le virage domiciliaire et rendre possible le souhait majoritaire des Français de vivre chez eux le plus longtemps possible, les aides à domicile sont un maillon essentiel de la vie quotidienne des personnes les plus fragiles.

Ce métier est également indispensable pour permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de rester à domicile. La mobilisation des aides à domicile lors des épisodes de canicule a encore démontré, si cela était nécessaire, leur rôle indispensable dans notre société.

C'est pourquoi le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, en concertation avec l'ensemble des fédérations du secteur, a décidé de faire du 17 mars la Journée nationale des aides à domicile pour les remercier pour leur engagement et reconnaître la place essentielle qu'ils et elles tiennent dans notre société.

Le Département engagé pour promouvoir et valoriser ces métiers

L'accompagnement à domicile pour permettre aux Samariens de vieillir chez eux dans les meilleures conditions possibles est inscrit comme un axe fort du Schéma départemental des solidarités 2023-2028. Cette priorité se concrétise par un plan d'actions départemental pour l'attractivité des métiers, construit avec l'ensemble des partenaires institutionnels et les fédérations d'employeurs.

Ce plan permet notamment :

- Le développement d'actions pour améliorer la qualité de vie au travail ;
- La revalorisation des salaires ;
- Des actions pour la mobilité des professionnels ;
- La promotion de ces métiers auprès des demandeurs d'emploi et auprès des jeunes.

Des actions de type « portes-ouvertes » sont organisées dans les établissements médico-sociaux afin de valoriser les métiers de l'accompagnement et du soin pour donner envie aux demandeurs d'emploi de les exercer.

Elles se tiendront dans les différents Territoires d'action sociale du Département :

- du 24 au 28 mars 2025 : Picardie Maritime (Abbeville)
- du 31 mars au 4 avril 2025 : Somme Santerre (Péronne)
- du 16 au 20 juin 2025 : Cinq Vallées (Flixecourt) / Amiens
- du 17 au 23 novembre 2025 : Hauts de Somme (Albert)

Des forums dans les établissements scolaires se tiendront également du 22 septembre au 10 octobre 2025 pour faire découvrir le secteur et donner l'envie aux collégiens, dès la rentrée scolaire, de faire leur stage de 3ème dans ce domaine.

Une offre de services à domicile qui évolue

La réforme des services d'aide à domicile lancée en 2024 vise à simplifier le parcours des personnes qui ont besoin d'aide et de soins en créant des services autonomie à domicile. Il s'agit d'apporter une réponse plus complète aux usagers et de favoriser la coordination des professionnels qui est également un levier pour améliorer l'attractivité des métiers.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, ***« donner de la visibilité à ces milliers de professionnels, qui prennent soin et accompagnent les personnes âgées ou en situation de handicap dans leurs gestes de la vie quotidienne, est un engagement fort du Département. Avec Françoise Ragueneau, Vice-présidente en charge de l'autonomie, du grand âge et du handicap, nous multiplions les initiatives pour valoriser ces professionnels de terrain indispensables pour accompagner nos aînés et nos personnes en situations de handicap, et susciter les vocations auprès de notre jeunesse. En cette journée, et par les actions qui en découlent, nous tenons à réaffirmer notre soutien aux aides à domicile : à ces personnes, qu'elles sachent que le Département est à leurs côtés. »***

CONTACT PRESSE
Eloïse DEVRED
03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr
www.somme.fr/presse